

En 2018,

# Je rejoins

## Le Groupe Mammalogique Breton

Mme  Mlle  M NOM – Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

MAJUSCULE TRES LISIBLES SVP

### J'adhère

#### Adhésion simple

En adhérant au Groupe Mammalogique Breton, vous recevrez deux fois par an Mammi' Breizh, le bulletin de liaison de l'association et vous serez invité à tous les événements (formations, prospections, AG ...).  Individuelle – 20 €



Individuelle tarif réduit (demandeur d'emploi, étudiant, petit budget) – 8 €

Collectivité, association – 40 €

#### Adhésion(s) associée(s) conjoint et enfant(s)

Aidez-nous à être plus forts tout en partageant votre passion. Seules les personnes âgées de plus de 16 ans participent aux votes.

NOM-Prénom (conjoint) ..... – 5 €  NOM-Prénom (enfant) ..... – 5 €

NOM-Prénom (enfant) ..... – 5 €  NOM-Prénom (enfant) ..... – 5 €

#### Soutien ponctuel au fonctionnement de l'association

Apportez votre soutien aux actions du Groupe Mammalogique Breton pour la préservation des mammifères sauvages.

25 € / 35 € / 45 € / 100 € / 150 € / Autre montant: .....

#### Fonds pour les Mammifères

Renforcez les moyens d'action du Groupe Mammalogique Breton en faisant un don au Fonds pour les Mammifères.

Ce fonds d'urgence est utilisé uniquement pour l'achat de terrains ou l'aménagement de sites.

66% de vos dons au GMB, dont l'adhésion, sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20%. Ainsi, pour un don de 40 €, vous paierez 13,40 € et votre réduction d'impôt sera de 26,40 €. Le GMB communique un reçu fiscal à tous ses donateurs.

25 € / 35 € / 45 € / 100 € / 150 € / Autre montant: .....

**Au total, je verse la somme de: .....**

### J'adhère

#### Adhésion et soutien permanent au fonctionnement de l'association

Apportez une aide régulière au Groupe Mammalogique Breton et participez ainsi à la pérennisation de son activité. La mise en place d'un soutien permanent fait de vous automatiquement un adhérent de l'association sans autre surcoût. Vous recevrez donc deux fois par an Mammi' Breizh, le bulletin de liaison de l'association.

Je soussigné(e) désire apporter une aide régulière au Groupe Mammalogique Breton de :

40 €, 1 fois par an.  20 €, 2 fois par an (soit 40 €).  10 €, 4 fois par an (soit 40 €).

10 €, 12 fois par an (soit 120 €).  Autre montant (minimum 8€ par prélèvement) : .... €, ... fois par an.

Le premier prélèvement devra commencer le 10 du mois de .....

J'autorise le Groupe Mammalogique Breton à prélever sur mon compte, si sa situation le permet, la somme correspondant à mon soutien permanent au GMB. Je peux faire suspendre l'exécution par simple demande au Groupe Mammalogique Breton (numéro national d'émetteur 527090).

IBAN : | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ |

BIC : | \_\_\_\_\_ |

Date et signature (obligatoire)

**Bulletin à retourner au Groupe Mammalogique Breton, Maison de la Rivière - 29450 Sizun**